

## Avis après formation



- Formation Initiale  
 Formation de recyclage

M, Mme **GRANGEAT Patrick**  
A suivi du **22/04/2018** au **24/04/2018** pour une durée de **21 heures, dont 6,5**  
heures de pratique

Dans l'organisme de formation **AFPA** ou avec le formateur **COQUELET**

Le(s) stage(s) de formation à la prévention des risques électriques intitulé(s) :

Formation à l'habilitation **BR** **B1B1V**

- Formation en vue d'une habilitation

Au cours de ce stage M, Mme **GRANGEAT Patrick** a acquis les connaissances et les savoir-faire pour prendre en compte les risques d'origine électrique dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations **d' interventions** **de travaux électriques** sur **installation domestique et tertiaire**

Avis favorable

Avis défavorable

Autre proposition

Au vu de cet avis et compte tenu des prescriptions de la norme NFC 18-510, l'employeur peut délivrer à M, Mme **GRANGEAT Patrick** l'habilitation **BR** **B1B1V**

- pour réaliser toutes opérations du champ d'application telles qu'elles ont été définies par l'employeur,
- pour réaliser les opérations suivantes :

- Formation non habilitante

Au cours de ce stage M, Mme a acquis les connaissances et les savoir-faire pour prendre en compte les risques d'origine électrique dans le cadre d'opérations d'ordre non électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations

Observations complémentaires

Coordonnées de l'organisme ou du service de formation ou du formateur ou de l'établissement délivrant l'appréciation

AFPA AUVERGNE/ RHONE-ALPES  
Centre de CHAMBERY  
81 avenue du Grand Arietaz  
73000 CHAMBERY

Le responsable de formation :

Fait le : 24/04/2018